AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

COMMUNE DE GOMETZ-LA-VILLE

Du mardi 3 novembre 2026 à 15h00 au jeudi 3 décembre 2026 à 18h00

Une enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement des eaux usées et au projet de zonage des eaux pluviales est prescrite sur la commune de Gometz-la-Ville, **du mardi 3 novembre 2026 à 15h00 au jeudi 3 décembre 2026 à 18h00**.

Le commissaire enquêteur désigné est Monsieur Christian WILLECOCQ.

Consultation du dossier

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable :

- sur support papier, à la mairie de Gometz-la-Ville ;
- sur le site internet de la commune et du SIAHVY ;
- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : ***https://www.registre-numerique.fr/zonage-assainissement-gometz-la-ville***

Présentation des observations et propositions

Les observations et propositions relatives au projet pourront être formulées :

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie ;
- par voie numérique, sur le registre dématérialisé : ***https://www.registre-numerique.fr/zonage-assainissement-gometz-la-ville***
- par courriel à l'adresse suivante : ***zonage-assainissement-gometz-la-ville@mail.registre-numerique.fr***
- par voie postale, à l'adresse suivante :

Mairie de Gometz-la-Ville

Place de la Mairie

91400 Gometz-la-Ville

Siège de l'enquête publique - à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Les observations et propositions transmises par voie postale seront annexées au registre d'enquête tenu à la disposition du public en mairie.

Permanences du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur recevra personnellement les personnes qui le souhaitent, à la mairie de Gometz-la-Ville, aux dates et horaires suivants :

- **Mardi 3 novembre 2026 de 15h00 à 17h00 ;**
- **Samedi 21 novembre 2026 de 9h00 à 12h00 ;**
- **Jeudi 3 décembre 2026 de 16h00 à 18h00.**

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Gometz-la-Ville.

Informations sur le projet

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du :

Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY)

12, avenue Salvador Allende

91160 Saulx-les-Chartreux

Madame Pascale CHALMIN, responsable du service Assainissement

Tél. : 01 69 31 72 10

Courriel : p.chalmin@siahvy.fr

Imprimé par nos soins n° EP 26-0797